



HONORAIRES

Ventes

Nos honoraires comprennent les frais de négociation et les frais de rédaction d'actes.

Jusqu'à	150 000€	7.00% TTC
Entre	150 000€ et 400 000€	6.00% TTC
Entre	400 000€ et plus	5.00% TTC

Estimation : Secteur Bastelicaccia, Cauro, Eccica Suarella
125.00HT soit 150.00 TTC

Location Saisonnière

Les honoraires de l'agence s'élèveront à 20%

Pour les locations d'un montant inférieure à 2 000€/semaine, les honoraires s'élèveront à 30%

Location annuelle

Pour les locaux à usage de résidence principale soumis à la loi du 06/07/1989 : mise à jour Loi ALUR

TYPE D'HONORAIRES	PART BAILLEUR	PART LOCATAIRE
Honoraires de négociation	2% TTC du loyer annuel hors charges	
Honoraires de visite, constitution dossier et rédaction du bail	8% TTC/m ² si <ou= à 65m ² 5€ TTC/m ² si > à 65m ²	8€ TTC/m ² si <ou= à 65m ² 5€ TTC/m ² si > à 65 m ²
Honoraires de rédaction d'Etat des lieux	3€TTC/m ²	3€TTC/m ²